

Paris, le 21 novembre 2023

## **L'Unccas présente son *Manifeste pour les Outre-mer : l'égalité sociale maintenant !***

**L'Unccas, appelle à une mobilisation nationale et à un vaste plan d'investissement et de développement social pour les Outre-mer.**

Les rencontres des solidarités des Outre-mer qui se sont tenues à Saint-Denis de la Réunion les 15, 16 et 17 novembre, ont été le point de départ d'un Manifeste essentiel, portant des préconisations fortes pour améliorer les conditions de vie des citoyens résidant en outre-mer.

**Ce *Manifeste pour les Outre-mer*, présenté à l'occasion de l'ouverture du Salon des Maires et des Collectivités locales, a été remis en mains propres par Luc Carvounas, le président de l'Unccas, au ministre chargé des Outre-mer, ce mardi 21 novembre.**

Pauvreté, vie chère, isolement, chômage, croissance démographique, vieillissement, accès aux soins... Les maires d'outre-mer et leurs CCAS sont confrontés à des situations sociales exacerbées qui justifient la mise en œuvre de dispositifs d'exception.

Pour Luc Carvounas, *« l'Unccas se doit d'être le relai des trois millions de Français qui résident dans les Outre-mer et qui sont autant de talents pour notre nation. Notre objectif, c'est l'égalité entre tous les territoires de la République. »*

Erika Bareigts, ancienne ministre et maire de Saint-Denis tient à souligner que les propositions faites au cours de ces rencontres sont *« un appel à l'État pour qu'il assume pleinement ses responsabilités envers nos territoires d'outre-mer. Il est temps de passer de l'idée du rattrapage ou de l'exception à la reconnaissance de l'indispensabilité de ces mesures. »*

## **Les cinq propositions pour l'égalité sociale en Outre-mer**

1. Créer une agence de développement des territoires ultramarins ;
2. Des mesures de rattrapage légitimes et l'application du principe de différenciation territoriale ;
3. Pour des régions ultrapériphériques à la française : à besoins sociaux exceptionnels, dispositifs exceptionnels ;
4. Créer un fonds de dotation des solidarités outre-mer ;
5. Soutenir les élus locaux en matière d'ingénierie de projet.



## À propos de l'Unccas

L'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale regroupe 4 300 CCAS/CIAS adhérents (9 900 communes) dont l'action concerne 75 % de la population, en métropole et outre-mer.

Les CCAS et CIAS, établissements publics locaux, jouent un rôle de prévention et de développement social dans leur commune/intercommunalité. Ils gèrent de nombreux équipements et services de proximité en direction des familles, des personnes en difficulté, des personnes âgées ou handicapées.

Le conseil national de l'Unccas réunit notamment les élus du conseil d'administration et les présidents des 75 unions départementales et territoriales des CCAS/CIAS (Udccas) du réseau.

## Contact presse

**Loane Dufresnoy**

Tél. : +33 6 12 22 38 35

Mail : [ldufresnoy@unccas.org](mailto:ldufresnoy@unccas.org)